

ENSEIGNER LA DÉPARTEMENTALISATION DE MAYOTTE

Fiche d'accompagnement

La départementalisation dans les adaptations des programmes

Aucune partie des programmes ne demande d'aborder la départementalisation de Mayotte de manière directe et exclusive. Cependant, dans les adaptations proposées, les formulations et les orientations peuvent être l'occasion d'en parler de manière sous-jacente. Dans un souci de contextualisation, la départementalisation peut y être abordée sous différents angles selon la liberté pédagogique des enseignants et au regard des objets d'étude proposés. Voici quelques occasions où on peut en parler:

Cycle 4	Lycée
HISTOIRE	HISTOIRE
<p>3^{ème} → Thème 2 : Le monde depuis 1945 / <i>[Contextualisation : En lien avec la géographie, on rappelle la création des RUP depuis Maastricht (1992) et l'obtention récente de ce statut par Mayotte en 2014 (→ Conséquence de la départementalisation)]</i></p> <p>3^{ème} → Thème 3 : Françaises et français dans une République repensée / <i>[Contextualisation : On veille à s'appuyer sur quelques exemples ou témoignages significatifs pour illustrer et éclairer localement les différents thèmes d'étude. La question de la départementalisation peut servir de fil directeur : une volonté initiale s'inscrivant dans le cadre de cette refondation républicaine, une remise en question en lien avec la rapidité des bouleversements sociaux et culturels, l'impact de la décentralisation en 1982 (→ Le cas mahorais, bien que tardif, trouve toute sa place dans cette proposition de mise en œuvre)]</i></p>	<p>Seconde → Introduction : La périodisation / <i>[Contextualisation : On présente Mayotte dans les différents temps de l'histoire « des mondes de l'océan indien » (Philippe Beaujard), que l'on met en perspective avec les périodes conventionnelles de l'histoire (→ La départementalisation peut être y mentionnée en tant que rupture dans cette chronologie ou peut être inscrite dans la longue évolution institutionnelle de l'île)]</i></p> <p style="text-align: center;">Spécialité HGGSP</p> <p>↻ Aucune adaptation n'est pour le moment demandée. Cependant, plusieurs thèmes proposés en première et en terminale peuvent être l'occasion de contextualiser les problématiques abordées au territoire de Mayotte, en lien avec la question de la départementalisation. Ici nous laissons le bon sens des enseignants juger à quel moment la question pourrait être évoquée.</p>
GEOGRAPHIE	GEOGRAPHIE
<p>5^{ème} → Thème 1 : La question démographique et l'inégal développement / <i>[Contextualisation : Des études de cas couvrant les différentes régions ou parties du monde permettront de choisir une ou deux études s'inscrivant dans un DROM ou dans son environnement régional]</i></p> <p>4^{ème} → Thème 1 : L'urbanisation du monde / <i>[Contextualisation : Des études de cas couvrant les différentes régions ou parties du monde permettront de choisir une ou deux études s'inscrivant dans un DROM ou dans son environnement régional]</i></p> <p>3^{ème} → Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine / <i>[Contextualisation : Dans le sous-thème « espaces productifs et leurs évolutions », on peut traiter une étude de cas dans le cadre d'un territoire ultramarin]</i></p> <p>3^{ème} → Thème 3 : La France et l'Union européenne / <i>[Contextualisation : Les RUP peuvent servir à illustrer ces différents thèmes. On aborde particulièrement l'intérêt que constituent les DROM pour la présence française dans le monde (aspects diplomatiques, stratégiques, économiques et culturels)]</i></p>	<p>Seconde → Thème 1 : Environnements, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition / <i>[Contextualisation : Pour Mayotte : on veillera à respecter l'esprit du programme qui suppose des études couvrant les différentes parties du monde. On proposera quelques études de cas, s'inscrivant dans un Drom ou dans son environnement régional]</i></p> <p>Seconde → Thème 3 : Des mobilités généralisées / <i>[Ajouts et substitutions : Pour Mayotte : étude de cas possible sur « Mayotte, un espace attractif ? »]</i></p> <p>1^{ère}G → Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié / <i>[Contextualisation : Pour Mayotte : on veillera à respecter l'esprit du programme qui suppose des études couvrant les différentes parties du monde. On proposera quelques études de cas, s'inscrivant dans un Drom ou dans son environnement régional]</i></p> <p>→ <i>La question de la départementalisation n'a pas été qu'un combat politique et institutionnel. Des enjeux de développement, de prospérité économique et territoriale y ont été rattachés dès le départ. Ainsi le traitement des problématiques soulevées en géographie doit être l'occasion de souligner l'importance de ce combat pour les Mahorais et les attentes vis-à-vis de ce statut.</i></p>

Comment aborder la question de la départementalisation ?

Il est de la liberté de l'enseignant de choisir les compétences qu'il souhaite développer chez ses élèves à travers le traitement de la question de la départementalisation. Le choix des entrées possibles ou des supports mis à la disposition des élèves demeurent aussi dans le cadre de cette liberté pédagogique. Cependant nous avons souhaité vous proposer quelques approches pour aborder la question dans vos classes :

➤ L'entrée par un personnage / ou groupe de personnes

La départementalisation peut être abordée à travers la biographie, l'engagement et/ou les réalisations d'un personnage ou d'un groupe de personnes.

Exemples : *Les Chatouilleuses, Marcel Henry, Georges Nahouda, Zena M'déré, Y. Bamana, Zakia Madi, Les sorodas, Les serrez-la-main, Martial Henry, Boueni M'titi, Z. Adinani...*

➤ L'entrée par une date / une chronologie

Une date significative, en lien avec une chronologie, peut servir de porte d'entrée pour montrer la longue lutte des mahorais pour le maintien dans la République française et pour l'accession de leur territoire au statut de DROM/RUP, jalonnée par des moments clés.

Exemples : *1958 : Vote du transfert du chef-lieu à Moroni, Création de l'UDIM, Les députés de Mayotte à l'assemblée territoriale demandent le statut de DOM / 1966 : Transfert de la capitale de Dzaoudzi à Moroni / 08/02/1976 : Référendum qui confirme le maintien de Mayotte dans la République française / 29/03/2009 : Consultation sur la départementalisation...*

➤ L'entrée par un lieu

Lieu de mémoire ou lieu reflet du statut institutionnel de Mayotte peuvent servir pour aborder la question de la départementalisation. Il appartient à l'enseignant d'établir aux yeux des élèves, le lien entre la départementalisation de Mayotte et le lieu choisi.

Exemples : *Le rochez de Dzaoudzi et ses vestiges coloniales, La place Zakia Madi, Le siège du Conseil départemental, Les anciennes mairies comme Koungou...*

➤ L'entrée par l'exercice des compétences de la collectivité (C.D)

L'étude de l'exercice de certaines compétences (aménagement, infrastructures, fonds européens...) par le conseil départemental peut être l'occasion d'aborder la départementalisation / rupéisation de Mayotte et leurs apports pour le territoire. Les élèves pourront ainsi saisir pleinement l'importance de ce combat pour beaucoup de générations.

➤ L'entrée par l'EMC

L'enseignement moral et civique, par les objets et les problématiques abordés (*la République, l'engagement, la vie politique et civique, le vote, la laïcité...*) peut constituer une entrée formidable pour parler de la départementalisation.

Exemple : *l'engagement politique d'un personnage lié à la départementalisation de Mayotte.*

➤ L'entrée par la polémique : géopolitique, droit ou sciences politiques

Cette entrée correspond plus aux problématiques soulevées par des thèmes proposés dans la spécialité HGGSP en 1^{ère} et en terminale. Certains thèmes peuvent être l'occasion d'aborder la départementalisation sur un ton critique ou polémique.

Exemples : *Les contestations frontalières entre l'Union des Comores et la France / La question migratoire entre l'Union des Comores et Mayotte / Les positions des institutions internationales (ONU, UA, Ligue arabe) sur la question de Mayotte...*